

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 20 mai 2014 à 19h30 à l'hôtel de ville, située au 2024 route 148, Pontiac, à laquelle étaient présents :
M. Roger Larose, maire, Brian Middlemiss, maire-suppléant et les conseillers, Inès Pontiroli, Nancy Draper-Maxsom, R. Denis Dubé, Thomas Howard et Dr. Jean Amyotte.

Également présent : M. Benedikt Kuhn, directeur général adjoint.

La session débute à 19:30 heures.

Un huis-clos est demandé à 19h30 pour une rencontre avec Mme Gail Vaillancourt, en tant que citoyenne. Cette rencontre se termine à 20h15 et le huis-clos se poursuit pour une rencontre avec M. Cliff Bellis de Pioneer Wireless qui se termine à 20h45. Le huis-clos est levé à 20h45.

14-05-1972

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Parole au public et questions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Paiement retenu – 9262-8072 Qc. Inc. (Usine d'eau)
4. Octroi – Contrat cueillette et transport des ordures et des recyclables
5. Contrat déneigement trottoirs – Années d'option
6. Administration – Procédures
7. Réparations – Camion #105 – Ford Tandem
8. Achat d'un ordinateur – Bibliothèque de Quyon
9. Location de camions – Facturation
10. Jardins communautaires
11. Parcs et espaces verts – Cession de terrain et compensation monétaire
12. Règlement d'emprunt (MAMROT)
13. Assurance – Schéma couverture de risque
14. Dépôt de documents – CCN
15. Période de question du public
16. Levée de l'assemblée

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom
Secondé par : R. Denis Dubé

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

Adoptée

14-05-1973

OCTROI – CONTRAT CUEILLETTE ET TRANSPORT DES ORDURES ET DES RECYCLABLES

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour la cueillette et transport des ordures et des recyclables pour la période du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2018 et la réception des soumissions à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE la plus basse soumission a été étudiée et jugée conforme;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par R. Denis Dubé

ET RÉSOLU d'accorder le contrat pour la cueillette et transport des ordures et des recyclables pour la période du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2018 à Location Martin Lalonde Inc. pour la somme de 1 266 440,42\$ (taxes incluses), tel que soumissionné.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser le directeur général adjoint et le maire à signer les documents nécessaires à cet effet.

Adoptée

14-05-1974

CONTRAT DÉNEIGEMENT TROTTOIRS – ANNÉES D'OPTION

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour le déneigement des trottoirs dans le village de Quyon est arrivé à échéance;

CONSIDÉRANT les années d'option comprises dans la soumission retenue lors de l'appel d'offre en 2011;

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte

Secondé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU de demander au directeur général adjoint de préparer les documents nécessaires afin de procéder à un appel d'offres pour le déneigement des trottoirs du village de Quyon, pour les années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 au mois de septembre 2014.

Adoptée

14-05-1975

RÉPARATIONS – CAMION #105 – FORD TANDEM

CONSIDÉRANT le certificat de vérification mécanique en date du 17 avril 2014;

CONSIDÉRANT les estimations reçues pour les coûts de réparation;

Il est

Proposé par : Brian Middlemiss

Secondé par : R. Denis Dubé

ET RÉSOLU d'autoriser les réparations demandés par le directeur des travaux publics au camion # 105 Ford Tandem, telles que décrites dans la soumission préparée par Gordon's Mobile pour un total de 2 903,00\$ plus taxes.

Adoptée

14-05-1976

ACHAT D'UN ORDINATEUR – BIBLIOTHÈQUE DE QUYON

CONSIDÉRANT les problèmes avec l'ordinateur de la bibliothèque de Quyon;

CONSIDÉRANT que plusieurs ordinateurs du parc informatique à l'hôtel de ville seront à remplacer prochainement;

CONSIDÉRANT l'utilisation moindre des ordinateurs à la bibliothèque de Quyon en comparaison avec ceux de l'hôtel de ville;

Il est

Proposé par : R. Denis Dubé

Secondé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE ce conseil mandate le directeur général adjoint à faire l'achat d'un ordinateur pour les bureaux administratifs de la municipalité et de substituer l'ordinateur de la bibliothèque de Quyon avec celui qui aura été remplacé aux bureaux administratifs.

Adoptée

14-05-1977

LOCATION DE CAMIONS – FACTURATION

CONSIDÉRANT la résolution # 08-09-296 établissant le taux horaire pour la location de camions à 65,00\$;

CONSIDÉRANT les factures reçues ne respectant pas ce tarif;

Il est

Proposé par : R. Denis Dubé
Secondé par : Dr. Jean Amyotte

ET RÉSOLU d'acquitter les factures présentées au taux horaire ajusté de 65,00\$ de l'heure.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de demander au directeur des travaux publics de réviser la politique tarifaire pour la location de camions selon les normes en vigueur et ce, pour le 20 juin 2014.

La conseillère Inès Pontiroli vote contre la résolution puisqu'elle considère qu'il est de la responsabilité de la municipalité d'aviser les camionneurs à l'avance du tarif établi par la municipalité.

Adoptée sur division

14-05-1978

JARDINS COMMUNAUTAIRES

CONSIDÉRANT la mise en place d'un jardin communautaire en 2013, au 885 rue Clarendon dans le village de Quyon;

CONSIDÉRANT la demande du CLD des Collines-de-l'Outaouais de répéter l'expérience en 2014 ;

Il est

Proposé par : Inès Pontiroli
Secondé par : R. Denis Dubé

ET RÉSOLU que la municipalité de Pontiac poursuive sa collaboration avec le CLD des Collines-de-l'Outaouais pour la réalisation d'un jardin communautaire pour l'année 2014.

Adoptée

Le directeur général adjoint dépose des documents de la CCN concernant les rencontres du 1^{er} février 2013 et du 16 mai 2014.

Le conseiller R. Denis Dubé dépose 4 documents :

- Lettre pour la formation d'un comité pour les aînés –MADA (Municipalité Amies Des Aînés)
- Brochure concernant les soins palliatifs
- Brochure concernant le programme PAIR (Service d'appel automatisé pour veiller sur les aînés)
- Pétition pour réduire la vitesse sur le chemin Pontiac

14-05-1979

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par : Inès Pontiroli
Secondé par : R. Denis Dubé

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 22h23 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Roger Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».